

L'enjeu de l'hygiène

Dans le prolongement des études sur les épidémies, Haussmann contribue à l'assainissement de Paris. Mais l'insalubrité persistera dans les quartiers les plus pauvres.

PAR YANKEL FIJALKOW, SOCIOLOGUE URBANISTE, PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS VAL DE SEINE.

Haussmann a-t-il assaini Paris ? Depuis la fin du XVIII^e siècle, des auteurs comme Louis Sébastien Mercier (*Tableau de Paris*, 1781) ont décrit une sérieuse détérioration physique de l'environnement, qu'il s'agisse de la voirie, sale et dangereuse pour les piétons, ou du cadre bâti, vétuste et densément peuplé. Les difficultés d'alimentation en eau potable et le rejet des matières usées entraînent de graves épidémies, notamment le choléra en 1832 et 1834. La première vague, la plus meurtrière, a tué environ 20 000 personnes dans une ville d'à peine 650 000 habitants (Patrice Bourdelais, Jean-Yves Raulot, *Une peur bleue : histoire du choléra en France, 1832-1854*, Payot, 1987).

La lutte contre l'insalubrité

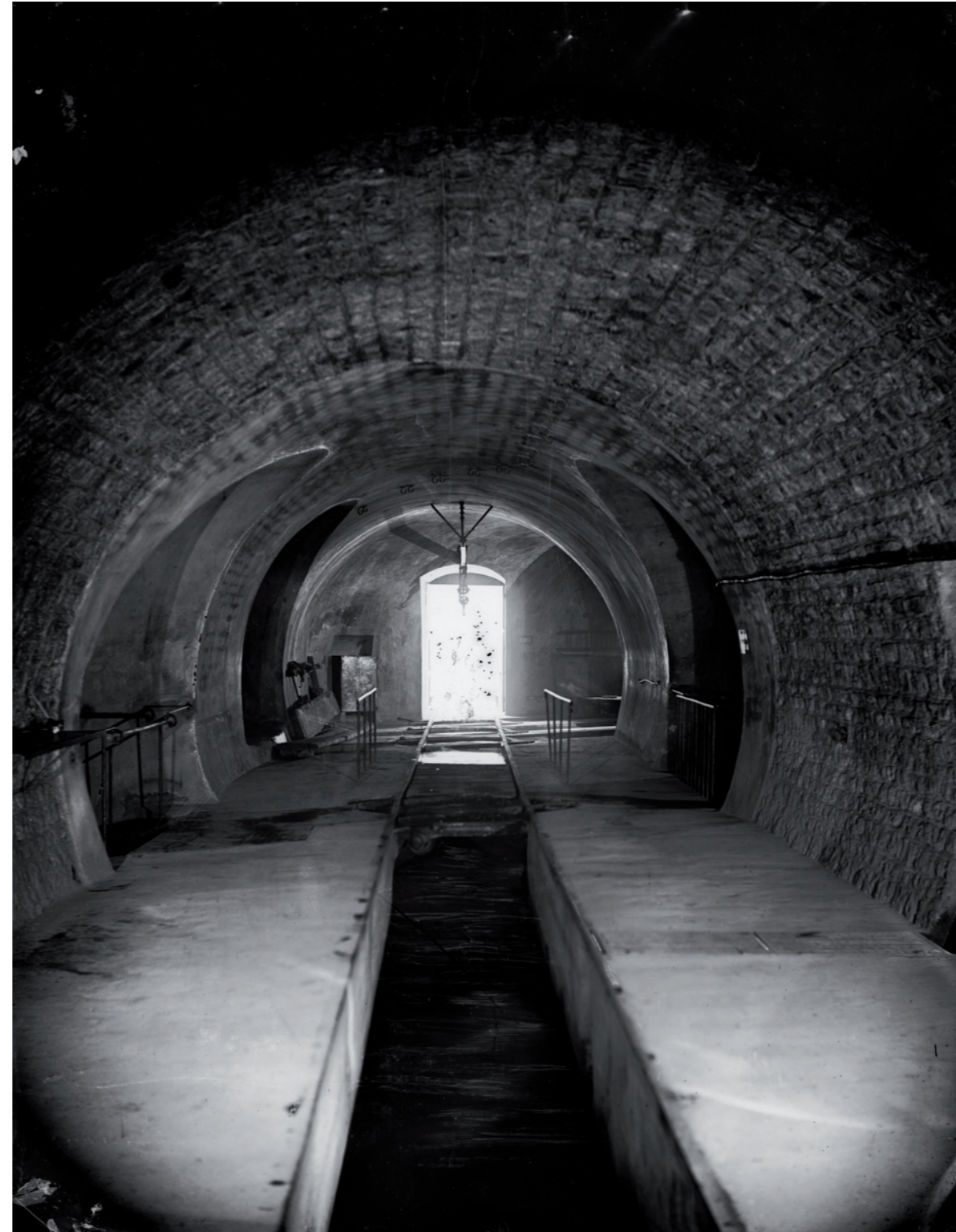
Très vite, les médecins hygiénistes ont compris que ces épidémies prenaient naissance dans les taudis insalubres, les chambres meublées, les garnis où s'entassent les ouvriers migrants venant de province (Louis René Villermé, *De la mortalité dans les divers quartiers de la ville de Paris*, 1830). Politiquement influents, ces médecins, qui s'intéressent au social et à l'habitat et font appel aux premiers outils de la statistique, mobilisent les pouvoirs publics, multiplient les congrès, les publications scientifiques ainsi que les brochures pédagogiques. Surveillant l'état sanitaire des villes, ils s'appuient sur la loi du 11 septembre 1789 relative aux missions essentielles du pouvoir municipal : « Faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics. »

De nombreuses villes se dotent alors de bureaux municipaux d'hygiène. Préoccupés par les phénomènes de contagion et d'infection, ces offices s'intéressent aux objets et aux corps mal lavés, à la

circulation des hommes et des marchandises, aux logements et aux taudis surpeuplés, aux modes de vie (natalité, mortalité) et à la consommation (lutte contre l'alcoolisme populaire). Attentifs à la densité et à la nature du sol ainsi qu'à l'usage de l'eau, ils préconisent un aménagement fondé sur des préceptes de santé publique. Quelques années plus tard, les voyers, dont les missions définies depuis Henri IV consistent à aménager l'espace public, voient leurs compétences élargies, dans le souci, selon le décret-loi de 1852 sur les rues de Paris, de ne construire que des « maisons salubres ». Ce terme est encore mal défini, mais les ingénieurs, jusqu'alors occupés par l'équipement routier et fluvial du territoire national, s'y intéressent et proposent d'améliorer et de prolonger les réseaux urbains d'égouts et d'eau potable. Avec les médecins hygiénistes, ils investissent progressivement les commissions départementales d'hygiène créées en 1848 pour améliorer l'approvisionnement sanitaire des villes. Ainsi, les opérations haussmanniennes vont volontiers articuler leur action sur les réseaux à l'intervention sur l'habitat.

Les aménagements haussmanniens

Grâce à une armée d'ingénieurs et d'administratifs, le préfet Haussmann amène les égouts, réaménage les adductions d'eau, le rejet des déchets et la distribution du gaz. Avec l'ingénieur Eugène Belgrand, tout le réseau d'égouts et de conduites d'eau est remanié. Les conduites sont enfouies parallèlement aux travaux d'urbanisme à l'air libre. Chaque rue est dotée de galeries souterraines équipées d'égouts, de conduites de distribution d'eau et de gaz d'éclairage (voir p. 13). On doit à Belgrand 500 km d'égouts supplémentaires, l'eau amenée dans Paris par des aqueducs (de la Vanne, de la Dhuis, de la Marne), et un système de réservoirs. La voirie est réorganisée,



^ Félix Nadar, Vue d'une galerie des égouts de Paris, 1860.

Négatif sur verre au collodion. Charenton-le-Pont, médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

d'abord sur le plan administratif, puis selon ses dimensions (longueur et surtout largeur) et sa fonction (allée, boulevard, avenue...).

Des arrêtés municipaux successifs, s'appuyant sur ce décret relatif aux rues de Paris de 1852, imposent progressivement l'alignement sur la voie, le ravalement des façades, la création de trottoirs, le raccordement à l'égout, le ramassage des ordures. Cette dernière fonction atteint profondément les chiffonniers, qui vivaient de la récupération et habitaient des cités redoutées. C'est également au nom de l'hygiène qu'un grand nombre d'entreprises dites polluantes et insalubres sont tenues de quitter Paris. On ajoutera enfin au titre des travaux hygiénistes la création des parcs et squares par l'ingénieur Jean-Charles Adolphe Alphand, chef du service des Promenades et Plantations.

Sur le plan du logement, les progrès sont inégaux

Les progrès et les limites

Sur le plan du logement, les progrès sont très inégaux. Certes, la période haussmannienne enregistre des améliorations dans l'alimentation des immeubles en eau courante (à chaque étage) et l'équipement sanitaire. Mais une partie du centre, du nord et de l'est de la capitale n'est pas touchée par l'urbanisme haussmannien. La loi de 1850, supposée lutter contre les logements insalubres, s'y applique difficilement. Cette première loi sur le logement s'attache aux locaux qui « se trouvent dans des conditions de nature à porter atteinte à la vie ou à la santé de leurs habitants ». Organisant des enquêtes systématiques à domicile pour prescrire des travaux à la suite d'une plainte d'un occupant ou d'un voisin, ses critères d'application sont flous et les affaires portées au tribunal administratif ne se traduiront que rarement dans les faits, sauf pour justifier une expropriation pour cause d'utilité publique.

Néanmoins, les travaux des commissions ont abouti à la formalisation de la notion de surpeuplement comme indicateur d'insalubrité mêlant étroitement les problématiques du bâti et de la population. En 1891, le recensement de Paris montre que le quart des habitants des arrondissements du nord et de l'est de Paris vivent dans un surpeuplement excessif (Jacques Bertillon, *Essai de statistique comparée du surpeuplement des habitations à Paris et dans les grandes capitales européennes*, 1894). Ces statistiques constituent un bilan sévère. Il est aggravé en 1920 par le repérage de dix-sept îlots insalubres, au centre, au nord et à l'est de Paris, frappés par la tuberculose. Parmi ces secteurs figurent des espaces éloignés de toute intervention publique, mais aussi les délaissés de l'haussmannisation, comme le quartier des Halles, traversé par le boulevard Sébastopol, où le marché continue d'attirer une « population flottante » d'ouvriers journaliers. Dans ces îlots insalubres que les pouvoirs publics souhaiteraient raser (mais ils n'en ont plus alors les moyens), l'équipement sanitaire des logements, les réseaux de distribution de l'eau et, a fortiori, du gaz, ainsi que l'aération du bâti sont profondément déficients. Accueillant des populations pauvres et migrantes, ces territoires traînent la mauvaise réputation des « classes laborieuses, classes dangereuses » (selon l'expression de Louis Chevalier) dont il faut encore se débarrasser.

SAVOIR +

- BARLES Sabine. *La Ville délétère : médecins et ingénieurs face à l'espace urbain, XVIII^e-XIX^e siècle*. Seyssel : Champ Vallon, 1999.
- FIJALKOW Yankel. *La Construction des îlots insalubres : Paris, 1850-1945*. Paris : L'Harmattan, 1998.
- GOUBERT Jean-Pierre. *Une histoire de l'hygiène : eau et salubrité dans la France contemporaine*. Paris : Pluriel, 2011.